



UNC-INFOS

LETTRE MENSUELLE DU SIÈGE DE
L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

N°162 - Septembre 2025 - uncdir@unc.fr

(C) Jean-Raphaël Drahi

(C) ECPAD

Éditorial

La rentrée 2026 est déjà là, dans un contexte national quelque peu perturbé. Il faut espérer que cela ne gâchera pas la belle fête des drapeaux dans le Loiret le 21 septembre, à laquelle vous êtes invités à venir nombreux.

Une information importante dans ce numéro, le changement dans l'organisation du fonctionnement du magasin de vente du siège national. Bonne lecture !

Xavier Pons
Directeur administratif

Agenda du siège national

☛ Jeudi 11 septembre

Bureau national en visioconférence

☛ Jeudi 26 septembre

Réunion du comité consultatif d'action sociale et de solidarité

Réunion du comité de rédaction de *La Voix du Combattant*

☛ Vendredi 26 septembre

Conseil d'administration national

Rappel des échéances

☛ Médailles associatives

Pour la prochaine promotion du 11-Novembre, les demandes de médaille du mérite UNC, échelon vermeil, or et grand or, et de médaille du djebel, vermeil, or et diamant, doivent être réceptionnées au siège national pour le 29 septembre, soit par courriel, soit par courrier postal, terme de rigueur.

Les présidents des comités se réuniront mi-octobre (date à préciser) pour statuer sur les dossiers présentés.

☛ Paiement du troisième tiers

A la suite de la décision du conseil d'administration en date du 23 novembre 2013, le 3^e tiers doit parvenir au service comptabilité du siège national **pour le 15 octobre** de l'année en cours, terme de rigueur.

Avec ce règlement, il vous est également demandé de **remplir le tableau de répartition de vos effectifs par catégories de ressortissants**. Ces chiffres sont indispensables au siège, à la fois pour établir la cartographie de notre association mais aussi pour anticiper ses évolutions démographiques. Il est rappelé que seuls les effectifs correspondants aux redevances versées avant le 31 décembre 2025 seront pris en compte pour le calcul du nombre de voix qui sera attribué à chaque fédération départementale pour les différents scrutins de l'assemblée générale de 2026.

Magasin

Comme vous le savez, Mme Valérie Amaury, responsable du magasin de vente depuis plus de 30 ans, a fait valoir ses droits à la retraite le 30 juin dernier.

Elle a été remplacée à son poste par Dominique Urvoy, également régisseur du siège national. Compte tenu de ce cumul de fonction, il n'est plus possible de garder le magasin ouvert en permanence, comme cela était le cas auparavant.

Aussi, dorénavant, il est demandé de prendre les dispositions suivantes.

☛ Commandes à distance

Les commandes peuvent être passées par courriel comme auparavant : uncvente@unc.fr.

Vous pouvez également joindre le magasin au numéro habituel (01 53 89 04 21). Si le responsable n'est pas présent à ce moment-là dans le magasin, laissez un message, votre commande sera traitée dans les plus brefs délais.

☛ Achat directement au magasin

Vous pouvez toujours vous présenter au siège pour y acheter des articles ou retirer une commande. Il vous faut pour cela prendre rendez-vous au moins 72 heures à l'avance, afin que le responsable du magasin puisse s'organiser pour vous accueillir au mieux.

☛ Il reste bien sûr la possibilité de passer des commandes individuelles via la boutique en ligne sur le site internet de l'UNC : <https://www.unc.fr>



L'agenda 2026 sera très prochainement livré au siège.

N'hésitez pas à passer rapidement votre commande afin d'avoir la certitude qu'elle soit honorée. Il a été commandé en effet en petite quantité, afin de limiter les invendus.

Rappel

L'achat des médailles associatives (mérite et djebel) des échelons bronze et argent est réservé aux fédérations départementales, au même titre que les échelons supérieurs. En effet, ces médailles sont décernées après examen, par une commission départementale, des dossiers proposés par les associations locales. Seules les fédérations départementales sont donc habilitées à acheter les médailles pour les personnes qu'elles ont sélectionnées.

Une association locale n'a donc pas à passer commande directement au siège.

Quant aux particuliers, ils sont loïsibles de s'en acheter, par exemple via le site internet, sous réserve qu'il s'agisse bien de remplacer celles déjà remises !

La Voix du Combattant

35 ans déjà ! À l'été 1990, l'armée française se déployait en Arabie Saoudite dans le cadre d'une vaste coalition internationale mise sur pied pour libérer le Koweït de l'envahisseur irakien.

La Voix du Combattant, fidèle à une tradition dorénavant bien établie, vous livre dans son prochain numéro un dossier spécial sur la 1^{re} guerre du Golfe, au travers, comme d'habitude, de nombreux et variés témoignages recueillis, auprès de ceux « qui l'ont faite », par Jean-François Calcet du comité consultatif action civique et mémoire. Que tous les contributeurs soient ici remerciés.

À la traditionnelle version papier distribuée aux abonnés, la rédaction a confectionné une version spéciale numérique qui vous permettra de « feuilleter » ce dossier en ligne. À partager sans retenue autour de vous pour donner envie de s'abonner à notre magazine.

Lien : <https://www.calameo.com/read/0061880655fd0ac11d4c1>



Une du magazine papier



Une du dossier numérique

Comité de pilotage finances

Aide financière à projets

Diffusée fin juin dernier, la note « Demande d'aide financière pour réalisation d'un projet » avait pour but son actualisation, Serge Le Cloirec assurant désormais la réception des demandes, succédant dans cette mission à Alain Burgaud. Cette mise à jour n'avait donc pas vocation à relancer les demandes pour 2025, la date limite de dépôt des demandes ayant été fixée à fin mars.

La reconduction de la mesure pour 2026 sera étudiée par le comité consultatif pilotage finances lors de sa prochaine réunion de septembre. Une décision sera prise au regard des capacités financières nationales.

Dans l'hypothèse d'une reconduction, le comité souhaiterait soutenir en priorité des projets spécifiquement initiés par les associations départementales et locales, en dehors d'événements qui peuvent bénéficier d'aides de l'Etat ou des collectivités territoriales.

Nota

Le 80^e anniversaire de la Libération avait donné lieu à de nombreuses demandes d'aide. Le comité tient à rappeler que les projets portés sur ce type de sujet pouvaient être proposés pour une labellisation préfectorale et ainsi bénéficier à ce titre d'une subvention. Ils pouvaient être soutenus également par ailleurs par les conseils départementaux et les communes.

Jours de présences des salariés

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Christel BRIDIER¹	x / Tt	x / Tt	x / Tt	x / Tt	x / Tt
Patricia CHIBANE	Tt	Tt	Tt	x	Tt
Pascal DUPONT	x (matin)	x (matin)	x (matin)	x (matin)	Abs
Béatrice GENDRON	x	x	Tt	x	x
Othilie GUYARD	x	x	Abs	x	x
Sophie PERRONNET	x	x	x	x	x
Xavier PONS	x	x	x	x	x
Siham SAFI	x	x	x	x	x
Dominique URVOY	x	x	x	x	x
Victoire YON²	x	x	x	x	Abs

Légende : Abs, absent / Tt, télétravail

¹ Les 2 jours de télétravail varient dans la semaine, mais la comptable est toujours joignable sur son numéro de téléphone fixe (01 53 89 04 18) et bien sûr par courriel.

² Mme Yon, assistante du président national, est en congé maternité.